

ANNEXE

Urba 346

Mesures compensatoires sur
le GAEC L'ECRIN
La Roche-sur-Yon (85 000)

RENNES (siège social)
Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
Fax : 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES
Le Sillon de Bretagne
8, avenue des Thébaudières
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 92 40
Fax : 02 40 63 03 93
nantes@ouestam.fr

Propositions d'emplacement des mesures compensatoires

JUIN 2023

Code. affaire : 20-0113

Resp. étude : Frédéric Noël



Ouest am

L'intelligence collective au service des territoires

Ce document a été réalisé par :

Antoine Csutoros – Technicien Faune

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ces mesures compensatoires concernent un projet de centrale photovoltaïque au sol, porté par URBA 346. Ce projet est situé au sein de l'échangeur autoroutier à côté de la Roche-sur-Yon.

Malgré les mesures d'évitement, le projet impactera des habitats d'espèces protégées. Une demande de dérogation pour la destruction d'habitats d'espèces protégées (DDEP) a reçu un avis favorable du Conseil Scientifique Régional pour le Patrimoine Naturel (CSRPN).

Cependant, cet avis est conditionné à la réalisation de mesures compensatoires supplémentaires à l'extérieur de l'emprise de l'échangeur autoroutier.

Vu les espèces visées par le DDEP, il est envisagé de planter une haie multistrate et une haie basse ou zone de buissons/fourrés à ajonc/roncier (au choix).

Les terrains du GAEC l'Ecrin, situé à proximité du projet, présente des opportunités intéressantes pour la réalisation de ces mesures, notamment sur les parcelles 0013 et 0019.

Une première réunion a permis de faire des propositions. Le document ci-dessous a pour but de rappeler ces propositions avant une réunion sur place afin de déterminer précisément les modalités de mise en œuvre de ces mesures.

CARACTÉRISTIQUES DE LA HAIE

Largeur : 3 à 5 mètres

Etagement : strate herbacée, arbustive et arborée. La strate arborée doit être minoritaire (< 30%). Elle peut être disposée de manière à optimiser l'ombrage pour les bovins et faciliter la gestion de la haie. Il est nécessaire d'éviter de mettre des arbres sous la ligne électrique traversant la parcelle.

Mise en défens : Clôture pour les bovins à 1,5 mètre des plants. Pendant les 3 premières années, une protection des plants peut être recommandée : protection des plants si forte présence du Chevreuil européen, protection alternée si présence modérée, pas de protection si faible présence.

CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE DE BUISSONS

Zone buissonnante à ajonc (*Ulex europaeus*) ou avec des ronciers. Le choix des espèces et de la gestion sera défini avec les propriétaires pendant la visite des parcelles.

LISTE D'ESPECES

Planter le maximum d'espèces de la liste ci-dessous avec un même nombre de plants par espèce. Les espèces ont été sélectionnées en prenant en compte les changements climatiques et leur autochtonie en Vendée.

Strate arborée :

- *Acer campestre*
- *Prunus avium*
- *Quercus petraea*
- *Sorbus domestica*
- *Sorbus torminalis*
- *Tilia cordata*

Strate arbustive :

- *Cornus mas*
- *Cornus sanguinea subsp. sanguinea*
- *Corylus avellana*
- *Crataegus germanica*
- *Crataegus monogyna*
- *Cytisus scoparius*
- *Euonymus europaeus*
- *Frangula alnus*
- *Ilex aquifolium*
- *Prunus cerasifera*
- *Prunus spinosa*
- *Rhamnus cathartica*
- *Sambucus nigra*
- *Ulex europaeus*

Département :
VENDEE

Commune :
ROCHE SUR YON (LA)

Section : YM
Feuille : 000 YM 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 21/06/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Secteur d'implantation de la haie
sur la parcelle YM 13



Secteur d'implantation du buisson
sur la parcelle YM 13

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique Gestion Cadastre
VENDEE
Cité Administrative TRAVOT Rue du
93ème RI 85020
85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
tél. 02 51 45 12 39 -fax
ptgc.850.la-roche-sur-
yon@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



